



VÉTÉRINAIRES POUR LA BIODIVERSITÉ



VPB, une voix vétérinaire engagée pour la défense du Vivant



Le 8 juin 2023,
une nouvelle association
vétérinaire a vu le jour,
Vétérinaires Pour la Biodiversité

Pourquoi créer une association
vétérinaire sur ce thème ?

À quoi veut-elle servir ?

Qui peut participer à ses actions
et comment ?

Vétérinaires et biodiversité, quelques constats

CONSTAT 1 : des vétérinaires sont engagés sur tous les thèmes liés à la faune sauvage (FS)

- Soins médicaux et chirurgicaux à la FS libre et captive, dans les parcs zoologiques, les cliniques vétérinaires, les centres de sauvegarde de la FS, les refuges.
- Actions de conservation au sein des associations de protection de la nature, des institutions, des cabinets d'expertise.
- Recherche scientifique.
- Surveillance sanitaire des maladies de la FS que ce soit à des fins de conservation et/ou de gestion.
- Tourisme naturaliste.
- Écoresponsabilité des activités de soins.

CONSTAT 2 : la grande majorité des praticiens n'a aucune interaction avec la FS

- Pourquoi ? Par manque de disponibilité, de compétence, de motivation, de moyens ?

- Ils se privent individuellement d'un crédit d'image très important.

- En l'état, la profession ne peut prétendre à jouer collectivement un rôle sociétal dans la gestion/protection de la FS.

- Dommage, alors que nous sommes au contact de la moitié des Français, et qu'ils nous font confiance.

CONSTAT 3 : les activités vétérinaires ont aussi des impacts négatifs sur la biodiversité

- Productions animales, résidus médicamenteux (anti-inflammatoires, anti-cancéreux...) et impact des biocides, perturbateurs endocriniens avérés ou potentiels, déchets des activités de soins, marché des NAC et son impact en termes de trafics et de risques liés aux espèces exotiques envahissantes, impact du chat...

- Nous devons observer ces impacts en toute objectivité, et nous efforcer de les limiter.

CONSTAT 4 : la profession vit une crise d'identité nourrie par une perte de sens du métier

- Étudiants et jeunes praticiens de plus en plus nombreux à choisir de ne pas exercer ;
- Recherche de sens en lien avec les préoccupations sociétales notamment celles écologiques ;
- Forte attraction vers la faune sauvage, mais pour quoi faire ?
- Crise majeure des Ressources Humaines dans les cliniques.

CONSTAT 5 : la voix de la profession n'est pas assez prise en compte par les décideurs

- Nos compétences scientifiques ont un faible impact dans les choix sociétaux concernant la FS, ces choix résultant généralement de rapports de forces dont nous sommes absents.
- Ces débats sociétaux sont variés : épidémiologie, "One Health", biocides, pratiques de chasse, grands carnivores, Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD) anciennement appelés Nuisibles, Trafics, Climat...

CONSTAT 6 : notre culture naturaliste moyenne est très insuffisante

- Ceci réduit notre pertinence, notre crédit auprès des autres acteurs de la société civile et notre engagement au service de la FS.



VPB : POURQUOI ADHÉRER ?

Cotiser à VPB n'engage pas à l'action et n'implique aucune compétence. C'est un message simple et fort qui dit : **« Défenseur du Vivant et vétérinaire, je soutiens les actions de VPB ».**

Répété par un grand nombre de vétérinaires, y compris les étudiants vétérinaires, ce message donnera à VPB la représentativité et la légitimité nécessaires à l'action pour le Vivant.

Votre adhésion est notre force !

COMMENT ADHÉRER À VPB ?

C'est très simple, rendez-vous sur la page **HelloAsso de VPB**
www.helloasso.com/associations/veterinaires-pour-la-biodiversite/adhesions/bulletin-d-adhesion



Votre adhésion (10€ seulement) et votre don éventuel donnent droit à une réduction d'impôt de 66% du montant des sommes versées.



Biodiversité : des opportunités d'action pour les vétérinaires ?

Le journal "American Veterinary Medical Association" parle dans son article du 9 mai 2023 du rôle crucial des vétérinaires dans les enjeux de protection de la biodiversité et de conservation des espèces animales sauvages. L'association VPB a l'ambition de rassembler les vétérinaires autour de ces thématiques.



“

Le monde perd des espèces sauvages à un rythme sans précédent. La destruction des habitats, la surexploitation et la pollution sont les principales causes du déclin de la biodiversité. Le changement climatique vient s'ajouter et exacerbe ces processus, comme le montre la mort de plusieurs milliards d'animaux sauvages au cours des dernières années à la suite d'incendies, d'inondations, de vagues de chaleur et d'autres catastrophes naturelles. **Face à ces défis, les vétérinaires disposent d'un ensemble de compétences uniques pour contribuer à la conservation des espèces sauvages et à la préservation de la biodiversité à de nombreux niveaux.**

Les vétérinaires peuvent organiser et former des unités mobiles d'extraction,

Résumé de l'article

de sauvetage et de réhabilitation d'animaux sauvages lors de catastrophes naturelles, ainsi que nouer des relations avec des réhabilitateurs et autres gestionnaires afin de fournir leurs services pour répondre aux besoins généraux de réhabilitation des animaux sauvages. Ils peuvent travailler au sein d'équipes transdisciplinaires afin de fournir une expertise vétérinaire pour la santé des écosystèmes et les projets de ré-ensauvagement. Ils peuvent montrer l'exemple de la durabilité en aménageant des habitats favorables aux pollinisateurs et à la faune sauvage au sein de leurs cliniques, en réduisant les déchets et la consommation d'énergie de ces structures. Ils peuvent s'engager dans la communication scientifique et se positionner en plaidoyer en faveur de la biodiversité. Lorsqu'ils disposent des informations, des ressources et des mesures nécessaires, **les vétérinaires peuvent accroître leur impact positif et leur bien-être personnel en se mettant au service de la conservation des espèces sauvages et de la biodiversité** : cela est porteur de sens, de valeurs fortes et participe à renforcer notre communauté de vétérinaires.

”

CERDA, Jacey R. et WEBB, Tracy L., 2023. Wildlife conservation and preserving biodiversity: impactful opportunities for veterinarians? Journal of the American Veterinary Medical Association. 9 mai 2023. pp. 1-9. DOI 10.2460/javma.23.02.0094.

VPB : pour quoi faire ?

AXE 1 : Vétérinaires Pour la Biodiversité : une association vétérinaire de protection de la nature

- Pour émettre des avis scientifiques sur les problématiques en lien avec la biodiversité, et appuyer ainsi les démarches des autres APN (associations de protection de la nature).
- Pour stimuler l'engagement d'un maximum de vétérinaires, des étudiants aux retraités, et redonner du sens à leur profession.
- Pour encourager la formation naturaliste des vétérinaires, étudiants comme diplômés.
- Une stratégie basée sur l'adhésion du plus grand nombre de vétérinaires (cotisation annuelle de dix euros), qui font ainsi masse pour exprimer leur attachement à ces sujets et leur soutien aux actions de VPB.



AXE 2 : Vétérinaires Pour la Biodiversité : une interface entre la profession vétérinaire et la défense du Vivant

- Participer à l'accueil de la FS par les équipes vétérinaires en clinique.
- Collecter des fonds au bénéfice d'APN : microdons, tombolas.
- Relayer des pétitions d'initiative vétérinaire en faveur de la FS (ESOD par exemple).
- Sensibiliser à la biodiversité dans le cadre du conseil en élevage.
- Agir auprès du grand public pour sensibiliser et consolider les sciences participatives liées à la biodiversité.

VPB : la genèse

En mars 2023, les membres du groupe de discussion VFS "Vétérinaires Faune Sauvage" sont accueillis pendant 3 jours par Oniris pour entretenir les liens et échanger sur des thèmes d'actualité.

Créé en 2009 à l'initiative d'une poignée de passionné.e.s dont Michel GAUTHIER-CLERC, François MOUTOU et Marc ARTOIS, le groupe VFS rassemble en juin 2023 un total de 276 membres. La liste héberge chaque jour des échanges riches et instructifs sur la FS, et permet de mutualiser un très large éventail de connaissances.

Au cours de leur réunion nationale de mars 2023 à Nantes, la majorité des membres VFS présents soutient le projet de création d'une association vétérinaire loi 1901 dédiée à la défense du vivant.

Un groupe constitutif de 90 vétérinaires se met en place, qui amende et valide un projet de statuts élaboré avec France Nature Environnement-PACA. Ce groupe élit un Conseil d'Administration de 12 membres, l'association s'appellera "Vétérinaires Pour la Biodiversité". Elle est créée le 8 juin 2023 en Assemblée Générale Constitutive, puis déclarée auprès de la Préfecture du Var et du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires.

VPB : la gouvernance

Les statuts et le mode de fonctionnement de VPB sont ceux d'une **association d'intérêt général** : gestion désintéressée, activité non lucrative, cercle étendu de bénéficiaires, démocratie interne. **Les statuts de VPB peuvent être demandés à vpbiodiv@gmail.com**

Le Conseil d'Administration est constitué de 12 membres élus pour 3 ans (voir encadré).

L'association veut réunir le plus grand nombre possible d'adhérents (cotisation annuelle 10€) - étudiants vétérinaires et vétérinaires diplômés - pour gagner en représentativité et efficacité. **Cotiser à VPB n'engage pas à l'action et n'implique aucune compétence, c'est un message simple et fort qui dit « Défenseur du Vivant et vétérinaire, je soutiens les actions de VPB ».**

Les bénévoles et les donateurs sont toutes les personnes, **vétérinaires ou non, adhérents ou non**, qui veulent aider au fonctionnement de l'association et à la réalisation de ses actions.

LES 12 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSTITUTIF DU 8 JUIN 2023



Anthony BOUR, Lyon 2016. Vétérinaire et coach professionnel formateur en management et communication. Il a à cœur de participer à l'animation humaine de l'association, et d'y apporter ses compétences transverses, notamment en matière de communication. Son intention est de recruter et d'impliquer un maximum de consœurs et de confrères dans cet élan en faveur de la biodiversité.



Margot GALIÈRE, Toulouse 2017. Vétérinaire et diplômée du master GIMAT, elle a d'abord travaillé comme coordinatrice de projets de coopération internationale avant de rejoindre l'Association Vétérinaires-Éleveurs du Millavois (AVEM) en tant que vétérinaire-conseil en élevages de petits ruminants, puis de travailler dans la ferme ovins lait de son conjoint. Elle s'intéresse particulièrement aux enjeux écologiques en lien avec l'élevage et l'agriculture.



Mathilde GLUNTZ, Liège 2017. Après s'être formée en médecine et chirurgie des NACs (Nouveaux Animaux de Compagnie) puis en cardiologie, elle travaille actuellement au Parc Zoologique du Muséum de Besançon. Fascinée par la biodiversité et toutes ses formes de vie, elle croit en la force d'un collectif vétérinaire tel que VPB pour remettre la protection des écosystèmes au cœur des préoccupations sociétales.



Fabienne HEYMANS, Liège 2003. Vétérinaire praticienne dans l'Oise, DIE faune sauvage non captive 2022 et adepte du respect de toutes formes vivantes. Alors que la première partie de sa vie a été exclusivement tournée vers l'Afrique et sa faune, elle s'efforce depuis 18 ans de sensibiliser sa clientèle et ses confrères à la protection de la faune sauvage européenne et à la notion de biodiversité.



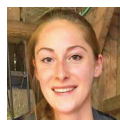
Julien HIRSCHINGER, Toulouse 2015. Vétérinaire éco-épidémiologiste, ingénieur de recherche en Santé de la Faune Sauvage à l'ENVT. Avec un parcours résolument axé recherche scientifique, il se consacre à l'étude de la dynamique et de l'impact des maladies infectieuses dans les populations d'animaux sauvages.



Marie JACQUIER, Lyon 2022. Jeune diplômée qui a fait le choix de ne pas exercer, elle a axé sa formation sur l'écologie. Bénévole dans plusieurs associations de conservation de la biodiversité et de protection des écosystèmes, elle travaille au sein d'Univet Nature depuis janvier 2023, secrétaire de VPB.



Sylvain LARRAT, Nantes 2008. Il a bénéficié d'une formation spécialisée en médecine zoologique et en gestion de la santé de la faune sauvage à l'Université de Montréal, lui ayant permis de devenir diplomate de l'American College of Zoological Medicine. Il exerce en tant que consultant scientifique "One Health" et en santé de la faune sauvage depuis le Morbihan. Il a contribué à plus de 25 publications scientifiques.



Lucie LEMIERE, Lyon 2021. Après ses études vétérinaires, elle s'oriente vers la recherche et se spécialise dans l'écophysiologie et la phénologie de la faune sauvage. Elle réalise actuellement une thèse doctorale en Norvège dont l'objectif est d'évaluer l'impact du changement climatique sur la reproduction de l'ours brun et de l'élan de Scandinavie.



Alexandra LOBKO, Alfort 2019. Après une année à travailler comme vétérinaire en centre de réhabilitation sur l'île de Bornéo, Alexandra a fait un master de spécialisation sur la santé et gestion des animaux sauvages avec la Société Zoologique de Londres et travaille actuellement en parc zoologique en France.



Alain MOUSSU, Alfort 1984. Ornithologue amateur et militant du vivant, praticien canin jusqu'en 2022, fondateur de la LPO PACA en 1998 et président de cette association jusqu'en 2011, fondateur d'Univet Nature en 2018 et directeur de ce fonds de dotation depuis 2022, président de VPB.



Estelle ROUSSELET, Lyon 2014. Après une thèse de science en toxicologie, elle a suivi une résidence en médecine zoologique et aquatique effectuée à l'Université de Floride (Gainesville) lui permettant ensuite de devenir Diplomate de l'American College of Zoological Medicine. Elle a travaillé dans diverses institutions zoologiques en France et à l'étranger. Actuellement spécialiste en clientèle référée et consultante pour la faune aquatique et problématiques One Health.



Alizée TEYCHENÉ, Liège 2021. Après un internat au Parc zoologique de la Citadelle de Besançon, elle a démarré un internat au Centre de Soins Beauval Nature pour la faune locale en janvier 2023. Encore jeune vétérinaire en plein apprentissage, elle est extrêmement motivée par le projet collectif VPB et espère participer aux futurs liens entre l'association et les Centres de Soins.



Vétérinaires Pour la Biodiversité vous attend au stand V6 du Village start-up du prochain Congrès AFVAC à Lille, **du jeudi 30 novembre au samedi 2 décembre 2023.**

VENEZ NOUS RENDRE VISITE.

Vous pouvez également rejoindre l'équipe des animateurs bénévoles du stand (minimum 4 heures pendant la durée du Congrès), et bénéficier ainsi d'un badge Exposants (adressez-vous à votre contact VPB vpbiodiv@gmail.com). Aucune autre compétence exigée que la passion des animaux sauvages.

À TRÈS VITE.

J'EXPOSE!



30 NOVEMBRE > 2 DÉCEMBRE
LILLE 2023 GRAND PALAIS

LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES VÉTÉRINAIRES POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE



NEWSLETTER N°1 DE VPB

RÉDACTRICE EN CHEFFE
Marie Jacquier

COMITÉ DE RÉDACTION

Anthony Bour, Margot Galière,
Mathilde Gluntz, Fabienne Heymans,
Julien Hirschinger, Marie Jacquier,
Sylvain Larrat, Lucie Lemière,
Alexandre Lobko, Alain Moussu,
Estelle Rousselet, Alizée Teychené

CRÉDIT PHOTOS

Pascal Lemière, F. Cabanel Isasca,
Alice Brunet

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Béatrice Ferragu

CONTACT

vpbiodiv@gmail.com



Logo de l'association expliqué

- **V bleu et caducée** : symbole de la profession vétérinaire.
- **Couleurs (bleu, vert, brun)** : couleurs de la nature que nous souhaitons protéger.
- **Terre** : l'association a pour but la défense de la biodiversité dans sa globalité (faune et flore sauvages, microorganismes...).
- **Loutre** : animal charismatique et connu du grand public, autrefois classé comme nuisible et maintenant protégé, symbole de biodiversité en tant que bioindicateur de la richesse et de la propreté des milieux aquatiques.
- **En mouvement vers l'avant** : orientés vers l'avenir et prêts à l'action.

Un grand merci à Loïc Lemière pour la réalisation de notre logo !